



FTAV – Société de leasing : la BCT à l'autre bout du fil

Une commission tripartite composée de la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages et de Tourisme (FTAV), la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH) et la Banque centrale de tunisien (BCT) se penchera sur les problèmes du secteur touristique.

Dans le cadre de cette commission, la FTAV et la FTH présenteront les problèmes de leurs affiliées. Et ce, afin de les solutionner. C'est ce qui a été décidé à l'issue d'une réunion tenue, hier 11 juin, entre les représentants des trois institutions. La réunion a porté sur l'application des mesures de soutien, notamment concernant les crédits.

Lors de cette réunion, le gouverneur de la BCT Marouane El Abassi a souligné l'importance du secteur touristique pour le pays. Il affirme, également, que la BCT révisera les mesures de soutien selon l'évolution de la conjoncture économique. Par ailleurs, la BCT invitera les entreprises de leasing pour une réunion dont l'objet est d'étudier la revendication des deux fédérations, à savoir le report des échéances et le taux d'intérêt. Et ce, pour une période de 12 mois, notamment à partir du 16 mars 2020. Pour rappel, le [secteur touristique](#) passe par plusieurs problèmes.

Il convient de rappeler que la Fédération tunisienne des agences de voyages (FTAV) et la Chambre syndicale nationale de location des voitures (CSNLV) tient à la satisfaction de cette revendication.

A cet égard, les deux structures ont affirmé qu'au cas où les sociétés de leasing n'obéiraient pas à leurs demandes, elles se verront contraintes d'adopter trois mesures. Ainsi, il s'agit de :

- Mettre fin à leurs rapports avec les sociétés de leasing quant au financement de l'achat des véhicules touristiques et de location;
- Opter pour d'autres sources de financement de leurs investissements;
- Avoir des mesures exceptionnelles pour l'importation directe des véhicules nouveaux ou d'occasion de l'étranger.

Source : L'économiste Maghrébin